

Ce soir RTS, 19H30 « confié aux moins de 35 ans »



Jeudi 1^{er} novembre 2018

18h15-20h00

Uni Mail, salle 1160

Entrée libre

**L'Éducation
nouvelle :
trappe ou cap
pour mieux
enseigner ?**

Une utopie pédagogique
à l'épreuve du travail
ordinaire

Les Entrevues de LIFE
www.unige.ch/fapse/life
life@unige.ch

© AUR



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Édouard Claparède

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT
ET PÉDAGOGIE EXPÉRIMENTALE
(1905)



*Coordination par Andrea Capitanucci Benoit et Olivier Maudou
Avec les contributions de Danielle Bonneton, Dominique Oliva
et Martin Ruchat*

ENCYCLOPÉDIE PSYCHOLOGIQUE

L'Harmattan

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

ÉDOUARD CLAPARÈDE

**L'école
sur mesure**



DELACHAUX & Niestlé

Processus de formation et d'apprentissage

MÉTIER D'ENSEIGNANT.E ET ÉVOLUTIONS DE L'ÉCOLE

**Manuel Perrenoud
Olivier Maulini
Myriam Radhouane**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**
Section des sciences de l'éducation

MÉTIER D'ENSEIGNANT.E ET ÉVOLUTIONS DE L'ÉCOLE

Chapitre 2

**Organisation des écoles et du travail scolaire :
entre formation et sélection**

[EEE-2018-07]

Un plan évolutif – 1^{er} semestre

0. Introduction générale : questionner l'école, *du dehors* (en automne) et *du dedans* (au printemps)

1. Les fonctions politiques et sociales de l'école : entre domestication et émancipation

Projet démocratique et finalités éducatives [26 SEP.]

Forme scolaire et instruction publique [3 OCT.]

Socialisation, subjectivation, (dé)scolarisation... [10 OCT.]

Réflexion et transition [17 OCT.]

2. Organisation des écoles et du travail scolaire : entre formation et sélection

Petite histoire des « classes infernales » dans l'enseignement genevois... [24 OCT.]

À quelle vie prépare l'école ? [31 OCT.]

L'échec de la lutte contre l'échec scolaire [14 NOV.]

[invité(s) ou espace de décélération...] [21 NOV.]

3. Métier d'enseignant et société participative : entre institution et discussion

« Déclin de l'institution » et « évolution de la profession enseignante » [28 NOV]

Les instruments du métier : travailler avec harmonie mais sans uniformité... [5 DEC..]

Enseigner au cœur des tensions de la forme scolaire [12 DEC.]

[invité(s) ou espace de décélération...] [19 DEC.]

MÉTIER D'ENSEIGNANT.E ET ÉVOLUTIONS DE L'ÉCOLE

2.1 + 2.2

Petite histoire des « classes infernales »
dans l'enseignement genevois...
+ À quelle vie prépare l'école ?

[EEE-2018-06]

- I. Vers la question de l'organisation
- II. Face à l'hétérogénéité (des acquis)
- III. Double attribution, double différenciation

- I. Vers la question de l'organisation
- II. Face à l'hétérogénéité (des acquis)
- III. Double attribution, double différenciation

RTS, 26 août 2018, 19h30

Rentrée scolaire : traitement des recours de parents contre les décisions de redoublement



[lien RTS et verbatim sur moodle]

[EEE-2018-01] - I. Préambule / II. Instruments et intentions / III. Ouverture

Une « histoire d'un demi-point »...
L'école qui applique des lois et règlements

Une grande majorité des cas où les choses se passent bien

Une pluralité d'acteurs

Un père de famille: « vous ne vous attendiez pas [...] c'est l'histoire d'un demi-point [...] bien sûr c'est assez choquant »

Un juriste: « les établissements appliquent correctement la loi et les règlements »

Une présidente d'association de parents: « la communication tend à s'améliorer »

Des journalistes: « Les relations avec les parents d'élèves [...] une préoccupation majeures pour plus de 55% des établissements »; « Est-ce que ce n'est pas, ça, aussi, une marque de cette démission parentale, c'est l'école qui doit faire des règlements... »; « Est-ce qu'il y a une pression grandissante des parents sur l'école, sur les professeurs ? »

Une femme politique: « leur travail contribue au nôtre »; « dans la grande majorité des cas les choses se passent bien »; « des familles [...] qui sont très actives [...] d'autres parfois qui ont tendance, un petit peu, à démissionner... »

[EEE-2018-01] - I. Préambule / II. Instruments et intentions / III. Ouverture

Synthèse des deux défis
(méthodes et contenus)

Révolution numérique	Hétérogénéité croissante
Évolution des processus de formation des positions politique	Changement conditions de formation de l'opinion publique Une sphère publique hétérogène et métissée
Exploration commune	Traiter les élèves comme des membres d'une communauté d'apprentissage
Enquêtes expérimentales	
Préparation technique et sociale	Faire émerger des formes de communication permettant acceptation et valorisation des différences
Comprendre les modes de production et les effets (au-delà des usages) d'Internet...	[incertitude quant aux effets du multiculturalisme sur les « contenus enseignés »...]
... en tant (notamment) que nouvel instrument de prise de décisions politiques...	
Coopération entre disciplines scolaires nécessaires	Disciplines abordées dans une perspective décentrée

[EEE-2018-02] – I. Controverser ... / II. L'action de la démocratie... / III. Deux défis

Pseudo-neutralité de l'État
Régénération des bases de la démocratie...

Idéal de combinaison: justice politique et utilité sociale...
Critique de la marchandisation

Hétérogénéité (culturelle) croissante
Transversalité et décentration

Ainsi: *une théorie normative* du lien (conceptuel) entre démocratie et éducation

- critique d'une formation exclusive de l'éducation aux vertus démocratiques (tolérance, empathie, souci du bien commun) par les seuls processus de socialisation traditionnelle
- critique d'une stricte obligation de neutralité de l'État
- défense d'une éducation publique (et financée par l'État) en tant qu'instrument de régénération (auto-engendrement) des démocraties
- appui sur une tradition de pensée moderne (Rousseau, Kant, Durkheim, Dewey) qui conçoit l'éducation démocratique au sein de communautés d'apprentissage et de coopération (reconnaissance réciproque)
- illustration par une opposition des modèles contemporains d'évolution/adaptation des systèmes scolaires (Etat-Unis vs. Finlande) et promotion du modèle qui combine justice politique et utilité sociale-économique...
- mise en évidence des enjeux liés au numérique et au multiculturalisme et soutien d'une approche pédagogique par la transversalité des disciplines, l'enquête collective et la distanciation...

[EEE-2018-02] – I. Controverser ... / II. L'action de la démocratie... / III. Deux défis

5 termes structurants de la forme scolaire (synthèse d'après Joigneaux, 2008)

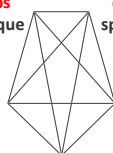
- prévisibilité des activités
- emplois du temps précis
- progressions programmées
- temps strictement réglé
- ordre et définition anticipés

temps
spécifique

espace
spécifique

relation
au pouvoir

relation
aux savoirs



relation
maître/élèves

- pratiques scolaires régulées par des « règles impersonnelles »
- mêmes règles doivent être strictement suivies (quels que soient l'élève, le maître, le lieu, le moment ou la nature du savoir enseignée)

- répartition en classes (logique de niveau des enseignements).
- « pédagogie simultanée » (mêmes activité, même moment, même espace)

- codification systématique de l'architecture et de l'aménagement
- clôture et standardisation
- identité des aménagements et des supports

- rapport inédit et « décontextualisé » au savoir
- exercices et leçons strictement gradués et réglés
- enseigner et apprendre selon « les » règles
- nouvelle discipline (morale et cognitive)

[EEE-2018-03] – I. Forme scolaire / II. Instruction publique / III. Tableau noir

La forme scolaire résistera-t-elle aux processus de massification et de bureaucratisation...

Des processus qui masquent et révèlent les contradictions intinsèques de la forme scolaire

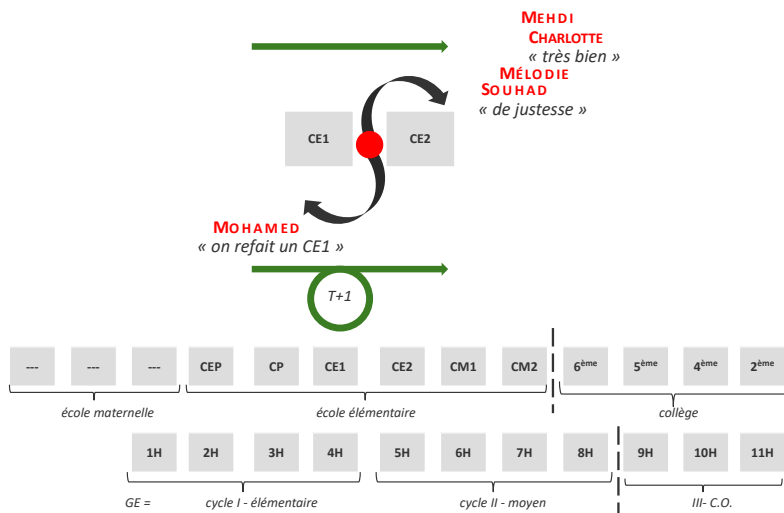
« L'obligation, la massification et la bureaucratisation de sa mise en œuvre contemporaine nous paraissent à la fois masquer les **contradictions intrinsèques de la forme scolaire** et les révéler, dans la mesure où ces processus la poussent en quelque sorte à son **paroxysme** et en dévoilent les **limites**. »

(Maulini & Perrenoud, 2005, p. 156)

[EEE-2018-03] – I. Forme scolaire / II. Instruction publique / III. Tableau noir

Bon ou mauvais départ ?

Unige | FPSE | Métier d'enseignant et évolution de l'école | automne 2018

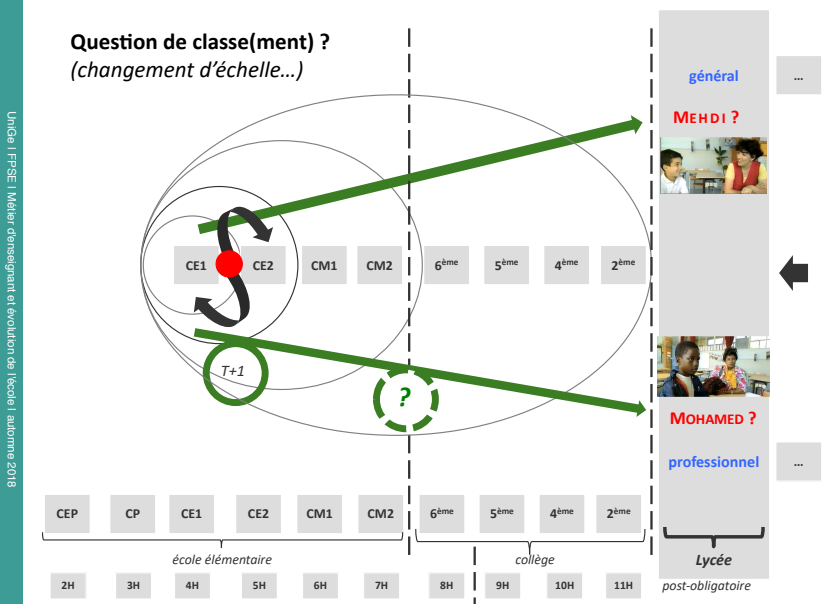


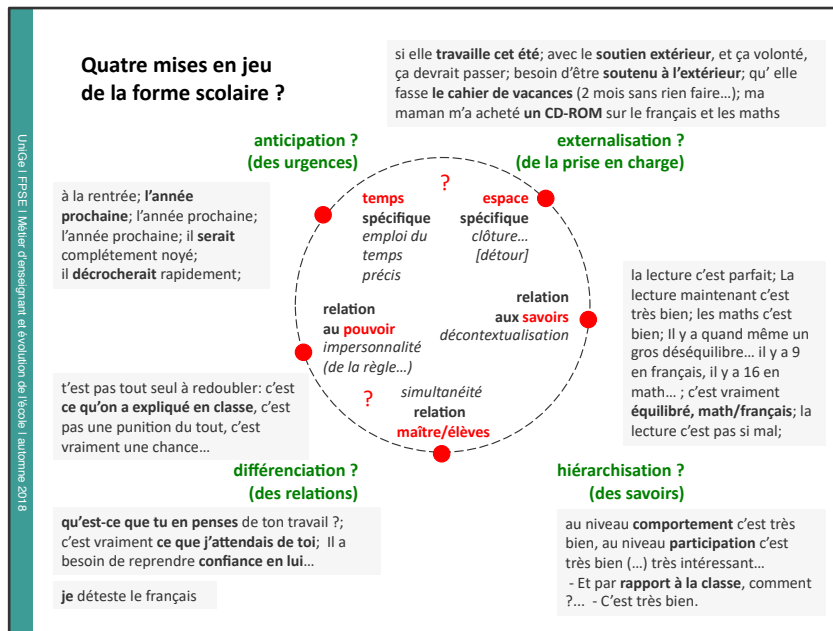
Question de (classe)ment et plus ou moins « bon départ »...

[départ vers quelle vie ?...]

+ rôle prédictif de l'échec scolaire (du redoublement)

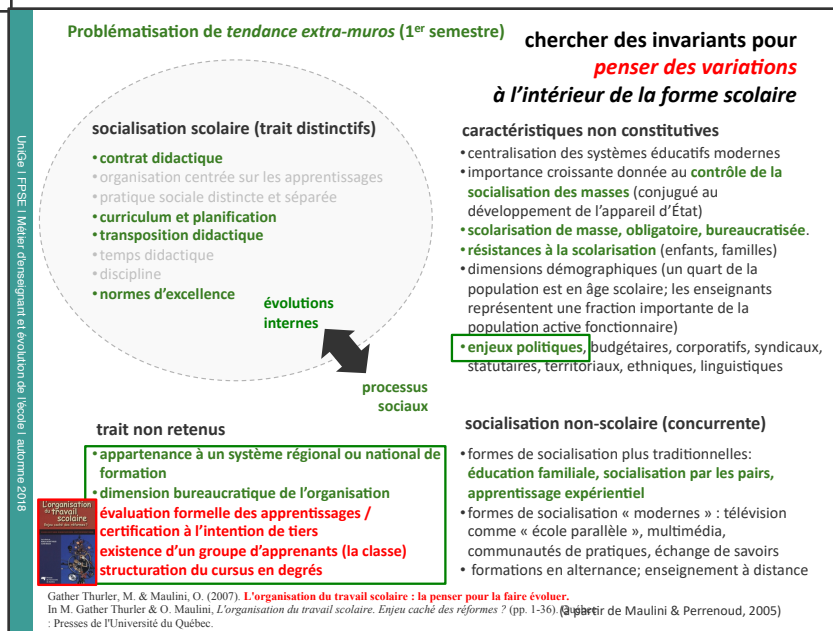
Question de classe(ment) ? (changement d'échelle...)





Mise en jeu de la clôture et de l'impersonnalité de la forme scolaire Question de savoirs en jeu...

+
Mise en évidence de quelques traits non distinctifs de la forme scolaire qui pèsent sur les destins...
(évaluation/certification/structuration)



SOCIALISATION **(définition)**

*Processus d'apprentissage au cours duquel un être humain acquiert les normes et les **valeurs de la société** dans laquelle il vit.*

La socialisation :

- est le résultat d'une contrainte consciente ou inconsciente ;
- permet l'intégration des personnes et la cohérence du groupe ;
- s'incarne dans des rôles et une identité sociale ;
- a tendance à la reproduction de la tradition ;
- [se décline en socialisation primaire et secondaire.]

SUBJECTIVATION **(définition)**

*Processus d'apprentissage au cours duquel un être humain se définit progressivement par ce qu'il fait, **ce qu'il valorise** et les relations sociales qu'il établit.*

La subjectivation :

- découle de la tension entre appartenance à une communauté (agent) et liberté instrumentale (acteur) ;
- autorise/force le sujet à faire « œuvre de lui-même » ;
- développe sa réflexivité et le besoin collectif de délibération ;
- [n'exclut pas la socialisation, mais redéfinit et complexifie ses modalités ('seconde modernité').]

QUI DÉCIDE ?

DES...

schémas d'action
(socialement organisés)

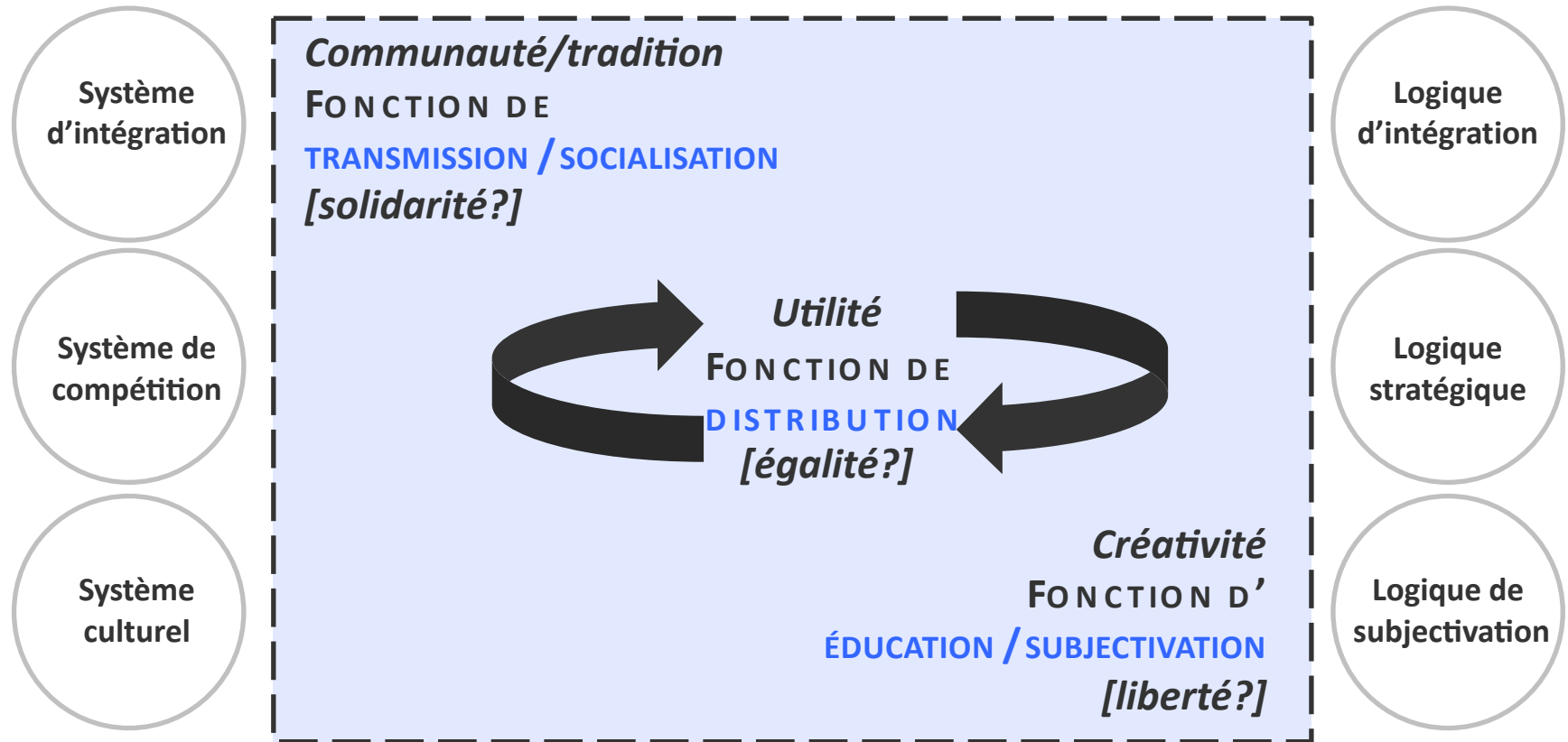
espaces d'initiative
(individuels)

← [systèmes
sans acteurs]

[acteurs
désocialisés] →

« valeurs de la société »

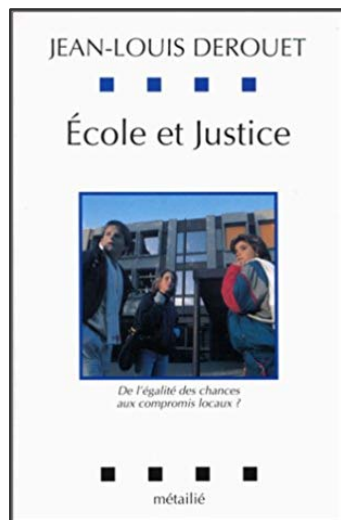
« ce [que chacun] valorise »



SYSTEMES DÉSARTICULÉS

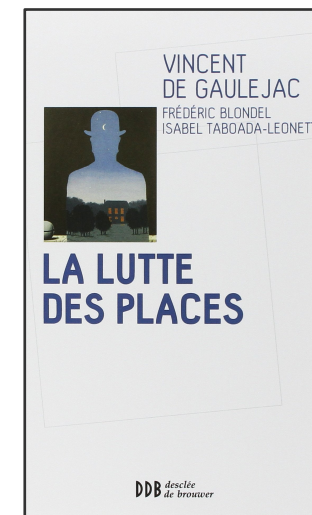
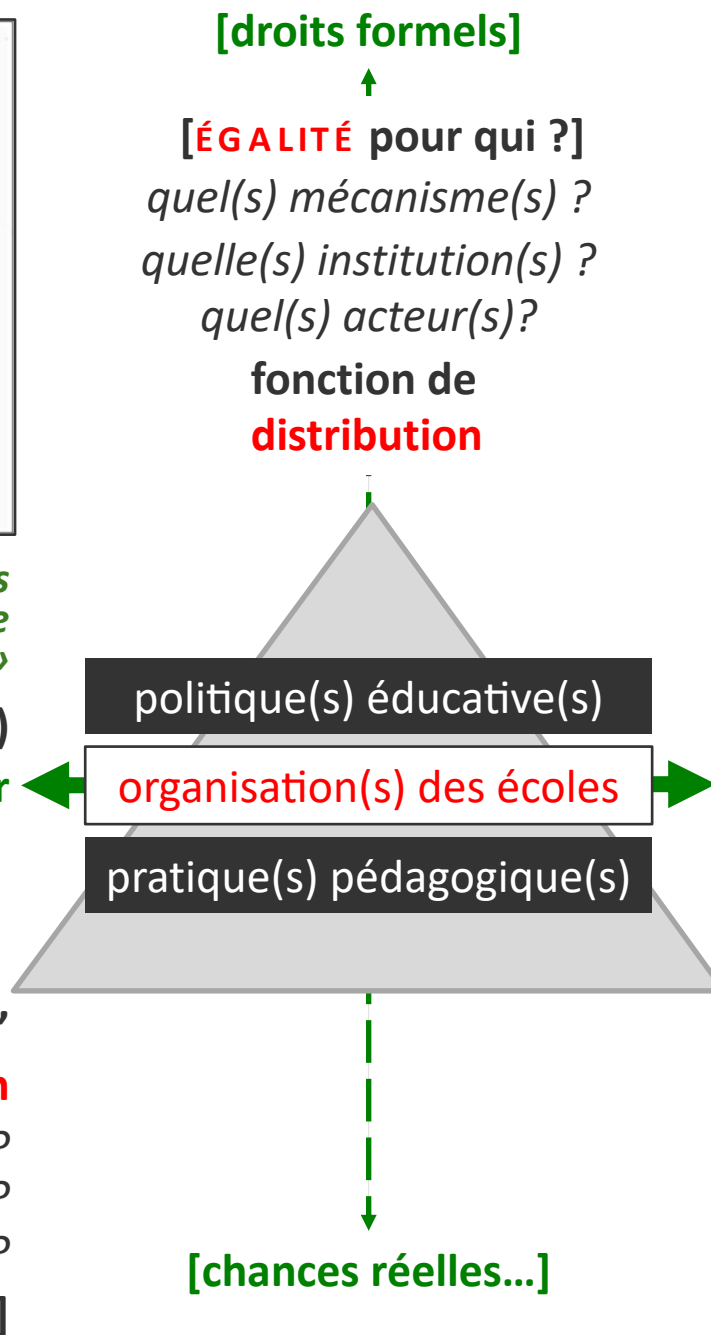


ACCROISSEMENT DE
L'INCERTITUDE



« de tendre à **corriger les inégalités de chance de réussite scolaire** »

fonction(s) +/- manifeste(s)
former



« respecter, dans **la mesure des conditions requises**, les choix de formation des élèves »

fonction(s) +/- latente(s)
sélectionner

« Le sens de l'expérience »

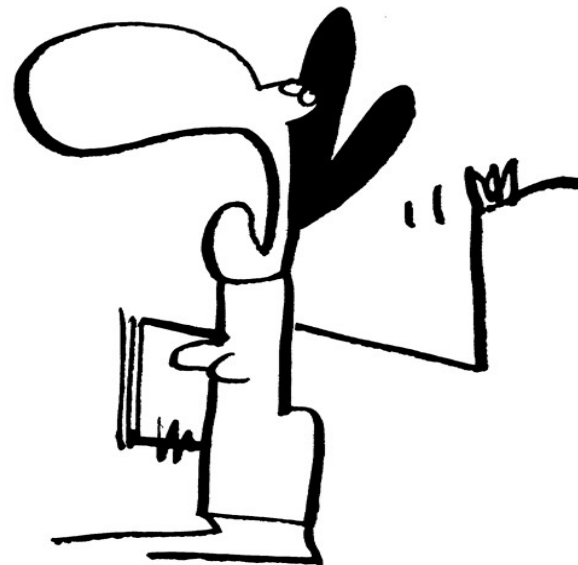
« Le sens de l'expérience n'est pas donné, comme il serait s'il ne s'agissait que de remplir des rôles sociaux. L'identité n'est pas davantage préconstruite. L'un et l'autre procède d'un travail qui constitue précisément l'objet de la sociologie de l'expérience. L'acteur doit produire ce travail *parce qu'il n'est pas totalement socialisé*. **A l'ancienne organisation sociale (la « société », dispensatrice de valeurs, de normes et de rôles fortement intégrés) s'est substitué un ensemble social sans principe de cohérence interne...** » (Marie, 1995, p. 173)

- I. Vers la question de l'organisation
- II. Face à l'hétérogénéité (des acquis)**
- III. Double attribution, double différenciation

... ATTENTION,
NOUS NE
SÉLECTIONNONS
PAS !...



... NOUS
ORIENTONS
VERS LA
SORTIE !



MIX & REMIX

RTS, 16 août 2015, 19h30

reportage « entretien avec Olivier Maradan, [à l'époque] secrétaire général CIIP

Quel est le problème auquel font face respectivement
les *autorités* et les *enseignants*, selon vous ?

Quelle est la fonction du Cycle d'Orientation ?



FRAMPAD

<https://annuel.framapad.org/p/eee2018>



[lien RTS sur moodle]

L'évolution genevoise

Nouveau règlement du Cycle d'orientation, DIP Genève, 9 juin 2010

Art. 29 Admission en 9^e

1. Les élèves promus de l'enseignement primaire sont répartis dans les 3 regroupements de 9e en fonction de leurs résultats dans les disciplines de passage.

2. Les disciplines de passage sont le français I (communication), le français II (grammaire, vocabulaire, conjugaison, orthographe) et les mathématiques.

3. Les normes d'accès aux 3 regroupements sont les suivantes :

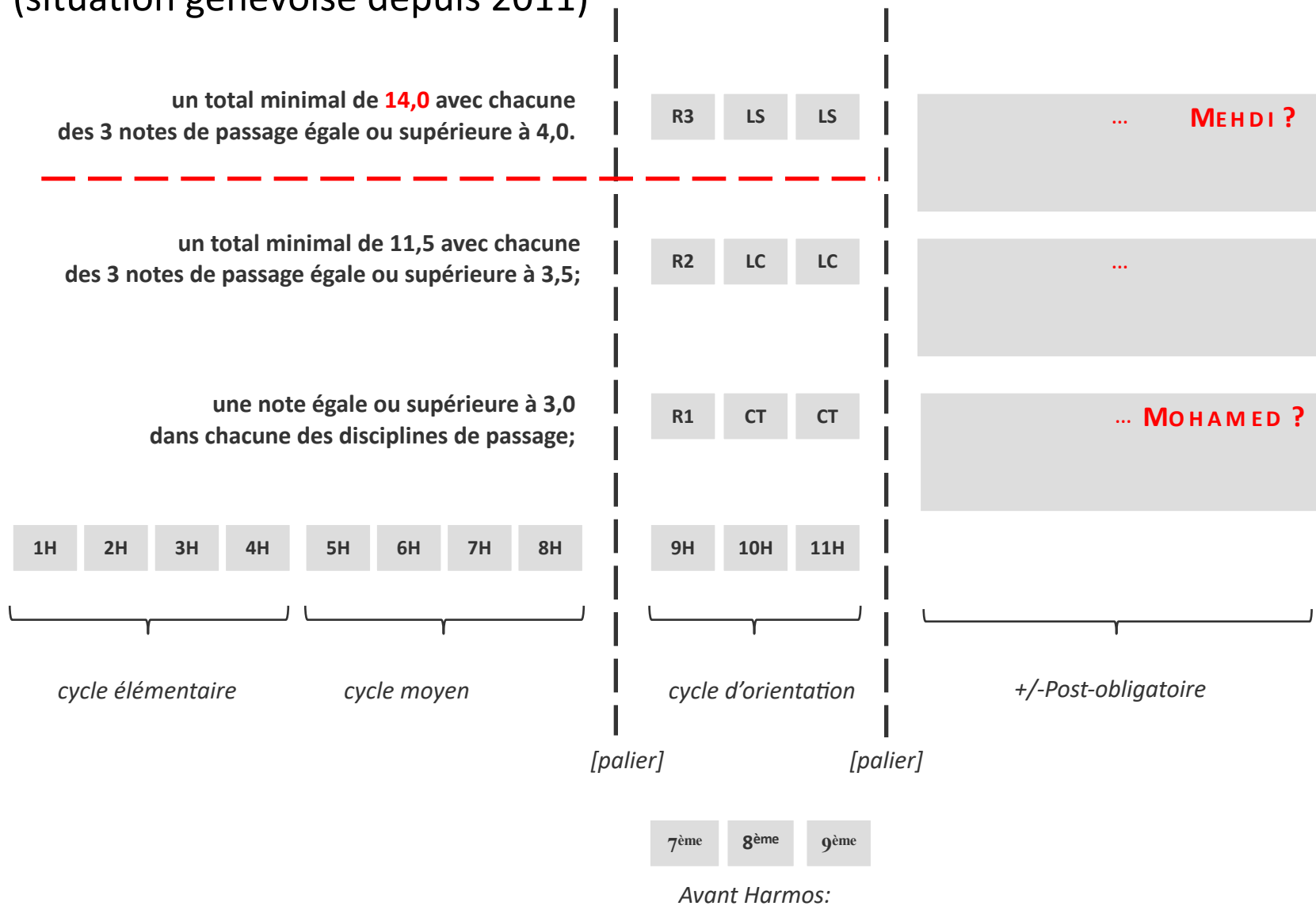
a) accèdent au regroupement 1 les élèves qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 3,0 dans chacune des disciplines de passage;

b) accèdent au regroupement 2 les élèves qui ont obtenu un total minimal de 11,5 avec chacune des 3 notes de passage égale ou supérieure à 3,5;

c) accèdent au regroupement 3 les élèves qui ont obtenu un total minimal de 14,0 avec chacune des 3 notes de passage égale ou supérieure à 4,0.

Question de classe(ment), et d'orientation...

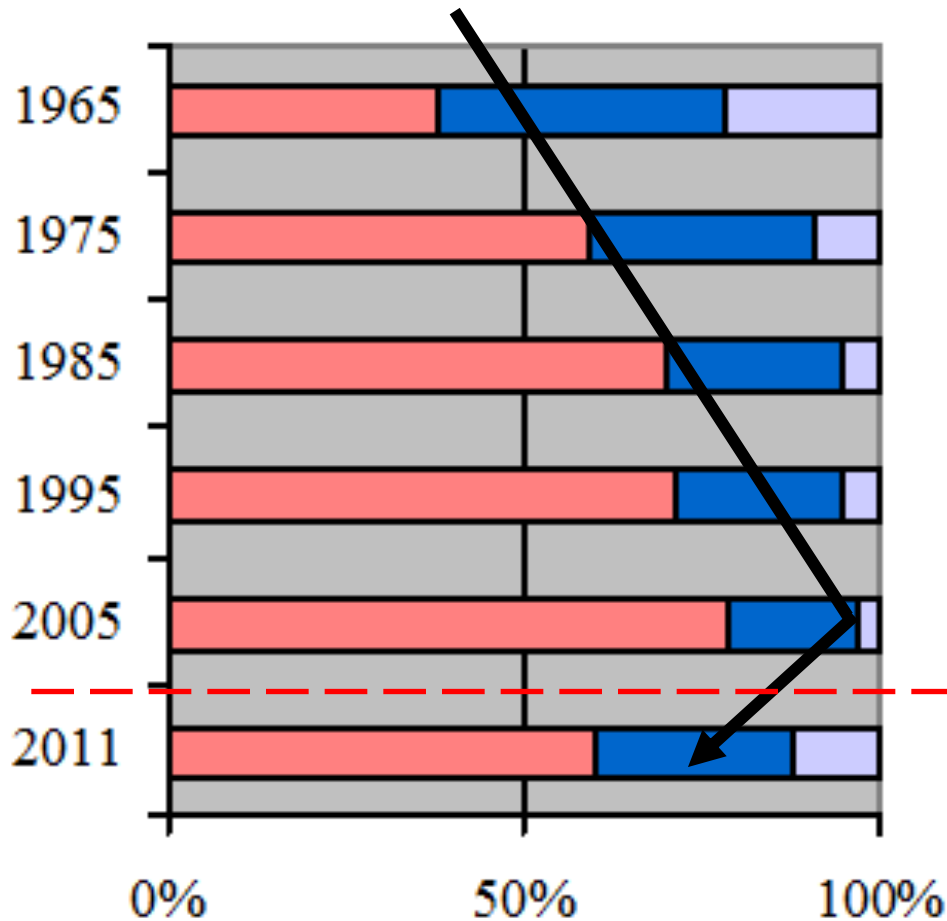
(situation genevoise depuis 2011)



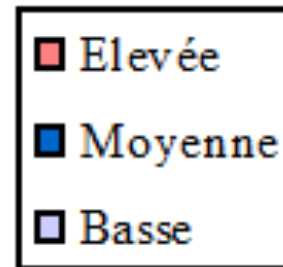
1965-2011

Évolution des effectifs dans les trois filières du cycle d'orientation

Sources : SRED, DIP, PISA



Exigence/attente



LE TEMPS

Votation populaire
Le contre-projet du Conseil d'Etat
a passé avec 74,5% de oui.
(La participation a atteint 40,5%).

Retour à un Cycle d'orientation à sections mais avec passerelles

Les Genevois veulent un Cycle d'orientation à trois sections avec des passerelles. Ils ont rejeté ce dimanche l'initiative «Pour un cycle qui oriente» et accepté le contre-projet du Conseil d'Etat. Le nouveau système devrait être en place à la rentrée 2011.

IN 134 - «Pour un cycle qui oriente»**Art. 53 Enseignements (nouvelle teneur)**

1 Le cycle d'orientation établit son action sur le **principe de filières homogènes** couvrant les années de 8e et 9e et regroupant les élèves sur la base de leurs connaissances acquises à la fin de la 7e, afin de garantir dans chaque filière une progression adaptée et efficace des apprentissages.

2 Les élèves de 7e sont répartis en **quatre niveaux homogènes de préorientation**, en fonction de leurs résultats de 6e primaire. L'organisation des classes permet des transferts d'un niveau à l'autre pendant l'année scolaire afin d'assurer la meilleure progression possible pour chaque élève. Afin de faciliter l'orientation, la grille horaire des quatre niveaux de préorientation comporte une initiation aux branches des filières des 8e et 9e degrés.

3 **L'année de transition**, au sens de l'article 52, alinéa 2, lettre b, est destinée **à retarder la sélection et à renforcer les bases des élèves** dont les résultats, à la fin de la 6e primaire, sont nettement insuffisants. Sa grille horaire est fondée prioritairement sur les trois branches de promotion de l'école primaire: français I, français II, mathématiques. Le passage par la classe de transition prépare les élèves à répondre aux critères d'orientation définis à la fin de la 6e primaire.

4 Le cycle d'orientation est organisé, à partir de la 8e année, en **filières différentes caractérisées par des programmes annuels, des branches principales communes et une ou plusieurs branches principales spécifiques**. Les élèves y sont admis en fonction des résultats obtenus à la fin de la 7e année.

5 Trois filières orientent les élèves vers **des études menant à une maturité professionnelle ou gymnasiale**:

- a) filière langues vivantes;
- b) Filière littéraire;
- c) filière scientifique.

6 Trois filières orientent les élèves vers **des diplômes et des certificats de capacité**:

- a) filière d'orientation vers les professions commerciales, administratives, de la santé et du social;
- b) filière d'orientation vers les professions techniques et informatiques;
- c) filière d'orientation vers les arts et métiers.

IN 138 - « S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes »**Art. 53A Organisation (nouveau)**

1 Au terme de la scolarité primaire, **les élèves promus sont inscrits d'office dans le 7e degré** du cycle d'orientation.

2 **L'enseignement** donné au 7e degré **est identique pour tous les élèves**.

3 Aux 8e et 9e degrés, **l'enseignement est donné en classe intégrant tous les élèves avec niveaux et options**.

Contreprojet à l'IN 134 - « Un cycle d'orientation exigeant et formateur pour tous »**Art. 53 Structure (nouvelle teneur avec modification de la note)**

1 Tous les établissements du cycle d'orientation ont la même structure.

2 La première année les élèves sont repartis **en trois regroupements, aux niveaux déterminés, sur la base des acquis certifiés à l'issue de l'enseignement primaire**. Dans chaque regroupement, l'élève approfondit et développe ses connaissances et ses compétences pour **s'orienter dans l'une des trois sections des deux années suivantes en fonction de ses choix et de ses résultats**.

3 Les deuxième et troisième années comprennent les **sections** suivantes :

- a) communication et technologie (CT) : **orientation certificats fédéraux de capacité**, hormis celui de commerce, maturité professionnelle après obtention du certificat fédéral de capacité, attestation fédérale;
- b) langues vivantes et communication (LC) : **orientation certificat de culture générale et maturité spécialisée**; certificat de formation commerciale à plein temps; certificats fédéraux de capacité et maturité professionnelle après obtention du certificat fédéral de capacité;
- c) littéraire-scientifique avec profil latin ou langues vivantes ou sciences (LS) : **orientation maturité gymnasiale**; maturité professionnelle intégrée; certificat de culture générale et maturité spécialisée; certificat de formation commerciale à plein temps; certificats fédéraux de capacité et maturité professionnelle après obtention du certificat fédéral de capacité.

8H

9H

10h

11H

[transition] 8H+ / 9h-

L'année de transition (...) est destinée à retarder la sélection et à renforcer les bases des élèves dont les résultats, à la fin de la 6e primaire, sont nettement insuffisants.

IN 134 - « Pour un cycle qui oriente »

Les élèves de 7e sont répartis en quatre niveaux homogènes de préorientation, en fonction de leurs résultats de 6e primaire

N1

N2

N3

N4

Trois filières d'orientation vers une maturité professionnelle ou gymnasiale

filière littéraire (latin)

filière langues vivantes (allemand et anglais approfondis)

filière scientifique (biologie + physique)

Quatre filières d'orientation vers des diplômes ou des certificats de capacité

filière d'orientation vers les professions commerciales, administratives et de la santé

filière d'orientation vers les professions techniques et informatiques

filière d'orientation vers les arts et métiers (métiers de l'artisanat)

classe-atelier, pour un très petit nombre d'élèves

IN 138 - « S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes »

L'enseignement donné au 7e degré est identique pour tous les élèves

Aux 8e et 9e degrés, l'enseignement est donné en classe intégrant tous les élèves avec niveaux et options.

Contreprojet à l'IN 134 - « Un cycle d'orientation exigeant et formateur pour tous »

La première année les élèves sont repartis en trois regroupements, aux niveaux déterminés, sur la base des acquis certifiés à l'issue de l'enseignement primaire. Dans chaque regroupement, l'élève approfondit et développe ses connaissances et ses compétences pour s'orienter dans l'une des trois sections des deux années suivantes en fonction de ses choix et de ses résultats.

R1

R2

R3

Les deuxième et troisième années comprennent les sections suivantes

a) communication et technologie (CT)

b) langues vivantes et communication (LC)

c) littéraire-scientifique avec profil latin ou langues vivantes ou sciences (LS)

Enjeux curriculaires
(association filières/matières)

- I. Vers la question de l'organisation
- II. Face à l'hétérogénéité (des acquis)
- III. Double attribution, double différenciation**

DIFFÉRENCIATION (externe/interne) (définition)

Métier d'enseignant-e et évolutions de l'école

Cours de premier cycle de baccalauréat 2018-2019 | UF 742000 | Mercredi, 16h15-17h45, Uni Mail, salle S150

Équipe : Olivier Maulini, Manuel Perrenoud & Myriam Radhouane ||| Nous contacter : eee-fpse@unige.ch ||| Documents : Présentation | Bibliographie | Filmographie ||| Autres ressources : [Glossaire](#) | Questions fréquentes | Moodle : supports de cours, textes, extraits de films, forum lectures, corrections d'exercices, régulation de l'enseignement | Mediaserver | Primary Pad | Ressources SEM | Plan d'Études Romand ||| Le cours 2017-2018

La différenciation est l'opération par laquelle on fait face aux différences, non pas en les ignorant, mais en les **traitant différemment**.

Ce traitement différent peut avoir deux orientations symétriques : l'une cherche à **augmenter la capacité de l'école** à atteindre les objectifs visés ; l'autre à **ajuster les objectifs visés** aux capacités supposées des élèves.

Les deux choses peuvent se combiner. Dans les faits, elles sont souvent séparées, voire opposées :

- la **différenciation externe** confie le traitement des différences à un espace-temps (dispositif, filière, section, secteur, etc.) structurellement différent.
- la **différenciation interne** consiste à ajuster les interventions didactiques et pédagogiques à l'intérieur d'un même espace-temps ;

La recherche montre que l'« empilement des dispositifs » de différenciation externe et structurelle réduit d'autant les besoins de différenciation interactive et interne (et inversement)

(c.f. Maulini & Mugnier, 2011)

ATTRIBUTION (externe/interne) (définition)

Métier d'enseignant-e et évolutions de l'école

Cours de premier cycle de baccalauréat 2018-2019 | UF 742000 | Mercredi, 16h15-17h45, Uni Mail, salle S150

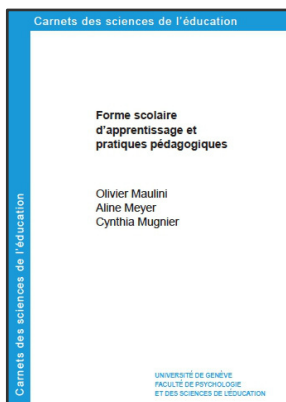
Équipe : Olivier Maulini, Manuel Perrenoud & Myriam Radhouane ||| Nous contacter : eee-fpse@unige.ch ||| Documents : Présentation | Bibliographie | Filmographie ||| Autres ressources : [Glossaire](#) | Questions fréquentes | Moodle : supports de cours, textes, extraits de films, forum lectures, corrections d'exercices, régulation de l'enseignement | Mediaserver | Primary Pad | Ressources SEM | Plan d'Études Romand ||| Le cours 2017-2018

Une attribution est l'**explication causale** qu'un sujet donne aux événements qui lui arrivent. Ce phénomène a les traits suivants :

- Il existe chez toutes les personnes humaines, qui ont besoin d'organiser leurs perceptions et de porter des jugements sur le monde.
- Il peut concerner autrui (hétéro-attribution) ou soi-même (auto-attribution).
- Il se décline en **attributions de causalité interne** (« ma méthode n'est pas bonne ») et en **attributions de causalité externe** (« les élèves sont agités »).
- Toute attribution peut être **tantôt interne, tantôt externe** en fonction de l'espace de référence.

(c.f. Pansu, Dompnier & Bressoux, 2004)

« Le mandat de l'école – de l'instruction obligatoire, qui va ici nous intéresser – est de transmettre la même culture, dans un même lieu et au même moment, à tous les enfants qu'elle accueille. Mais **quand cette transmission n'opère pas**, que le savoir en question n'est pas compris ou pas mis à profit par tous les esprits réunis dans la classe, **que et qui faut-il éventuellement incriminer?** Cette question a priori moralisante et peu scientifique désigne en fait **une variable-clé**. » (Maulini, et al., 2014, pp. 13-15)



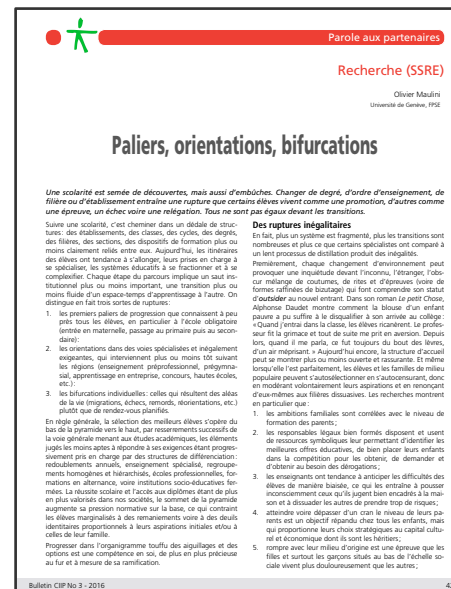
«Le sommet de la pyramide augmente sa pression normative sur la base»

« En règle générale, **la sélection** des meilleurs élèves **s'opère du bas de la pyramide vers le haut**, par resserrements successifs de la voie générale menant aux études académiques, **les éléments jugés les moins aptes** à répondre à ses exigences **étant progressivement pris en charge par des structures de différenciation**: redoublements annuels, enseignement spécialisé, regroupements homogènes et hiérarchisés, écoles socio-éducatives fermées.»

«La réussite scolaire et l'accès aux diplômes étant de plus en plus valorisés dans nos sociétés, **le sommet de la pyramide augmente sa pression normative sur la base**, ce qui contraint les élèves marginalisés à des remaniements voire à des deuils identitaires proportionnels à leurs aspirations initiales et/ou à celles de leur famille.»

«**Progresser dans l'organigramme touffu des aiguillages et des options est une compétence en soi**, de plus en plus précieuse au fur et à mesure de sa ramification....»

(Maulini, 2016, p.42)



«pédagogie inclusive» ou «dispositifs externalisants» ?

«La constitution genevoise stipule par exemple que la formation est désormais obligatoire « jusqu'à l'âge de la majorité au moins ». Cette règle fait peser sur tous les jeunes de moins de 18 ans – mais aussi sur l'État et sur le système scolaire – la responsabilité de prolonger bon gré mal gré l'activité d'apprendre. En cas d'échec dans une filière ou un regroupement, il faut trouver un recours ailleurs, sans rémission, sans possibilité de se fondre dans la population active comme par le passé. Du coup, chaque élève en rupture ou menaçant de le devenir est un problème à prendre en charge institutionnellement: une solution contractuelle doit être trouvée, si possible avec son assentiment, sans quoi elle produira du dressage plutôt que de la formation. **Le système éducatif doit ainsi, non seulement remédier au mal d'étudier, mais aussi prévenir ce mal, soit en pratiquant une pédagogie inclusive, soit en instaurant de plus en plus tôt des dispositifs externalisant la prise en charge des besoins particuliers** La première option demanderait **de consolider les compétences et la formation des enseignants**. La seconde peut plus facilement fonctionner «à pédagogie constante», les **dispositifs auxiliaires et leurs spécialistes respectifs prenant le relais de l'école dès qu'elle se déclare démunie ou disgraciée**. Les deux stratégies peuvent bien entendu se combiner, mais privilégier l'une ou l'autre n'aura pas le même impact sur les destins scolaires et, à la fin, sur la distribution des savoirs dans la société.»

(Maulini, 2016 p.43)

Différenciation interne



Différenciation externe

Exercice B



Repérer dans les articles et interview autour des «**classes infernales**» ce qui relève tantôt d'une **attribution externe** (à l'école) tantôt d'une **attribution interne** (à l'école) **des difficultés** (des différents acteurs)

EXERCICE B

Repérer dans les articles et interview autour des «classes infernales» ce qui relève *tantôt* d'une **attribution externe** (à l'école) *tantôt* d'une **attribution interne** (à l'école) **des difficultés**.

Face aux classes infernales, les profs romands vivent un cauchemar [grand format]	attribution externe (à l'école)	attribution interne (à l'école)
Après des mois de punitions et de recadrages infructueux, la classe la plus pénible du Cycle de Pinchat a fini par exploser. C'était en janvier dernier. A bout de nerfs – certains ont craqué, voire pleuré – les enseignants de la 1011 CT ont pris une décision radicale: dissoudre la classe et disperser sa douzaine d'élèves dans le reste de l'école, située à la lisière sud de Genève, entre Carouge et Veyrier. «Les élèves ne se respectaient pas entre eux et discutaient systématiquement les directives des enseignants, raconte le directeur de Pinchat, Alain Basset. Ils demandaient: «Pourquoi je devrais travailler? Pourquoi je devrais arrêter de discuter?» Malgré l'intervention d'un coach extérieur, «on a constaté que ça n'allait plus du tout», résume-t-il. Le cas est extrême, mais partout en Suisse romande, des situations semblables se produisent. Notamment dans des classes de 12-15 ans, placés au bas de l'échelle scolaire, qui se sentent méprisés par le système. Et qui, par représailles, font subir l'enfer à leurs profs.		
Des classes infernales Dans la 1011 CT, «les élèves lançaient aux profs des remarques du style: «Allez-vous faire foutre. J'en ai rien à cirer», raconte une personne qui connaît la situation. L'essentiel des troubles est attribué à un noyau dur de filles en colère, qui ont cumulé les sanctions – jusqu'à 10 jours d'exclusion du cycle. Le jour même de la dissolution de la classe, trois élèves se sont fait expulser du cours. Dès la première heure, face à un prof remplaçant, l'une des «meneuses» avait refusé de travailler en déclarant simplement: «J'ai pas envie.» «Mes collègues qui s'occupaient de cette classe revenaient épuisés, raconte Juliane Bourgeois, une professeure de français et d'histoire à Pinchat. Pendant 45 minutes, les élèves parlent, ne vous écoutent pas, ne s'asseyent pas, crient.» Après une énième journée d'avanies, les profs ont voulu créer un choc psychologique en dispersant la classe. L'action est, paraît-il, sans précédent. Mais elle a provoqué peu de réactions parmi les autres enseignants de Pinchat. «On n'en a pas tellement parlé entre nous, confie l'un d'eux. On est tellement confrontés à ça que ça ne nous sort pas de notre quotidien.»		
Le piège des niveaux A Genève, le cycle d'orientation, école obligatoire pour les 12-15 ans, est divisé en trois «regroupements», du plus faible au plus fort: R1, R2 et R3. Ces niveaux deviennent ensuite CT (communication et technologie), LC (langues vivantes et communication) et LS (littéraire et scientifique). Mais la réalité scolaire reste la même: les élèves les plus faibles vont en R1 puis en CT, les meilleurs en R3 puis en LS. A Pinchat, sur 636 élèves en mars 2018, on ne compte qu'une quarantaine d'élèves de R1/CT. Soit quatre classes seulement, en comptant celle qui a été dissoute en janvier. Mais elles concentrent les difficultés. «Ce sont effectivement des classes très difficiles, où l'on n'a plus beaucoup l'occasion de réellement enseigner, constate Nadège Salzmänn Hirsch, membre des femmes PLR genevoises et professeure à Pinchat. On passe souvent l'heure à faire de la discipline, à tenter de gérer. On a parfois l'impression que c'est simplement mieux qu'ils soient là que dans la rue, c'est le seul sens que l'on trouve.» Le syndrome qui affecte les R1/CT tient en quelques mots: «Difficultés d'apprentissage, démotivation, ce qui se traduit par le dénigrement du prof, déficit d'attention, agressivité et insolence, manque total d'implication – ils ne sont juste pas là», décrit Christine Agassis Zink, une spécialiste des chevaux qui aide des enseignants de ces classes turbulentes. Avant 2011, le cycle genevois ne connaissait que deux niveaux. La nouvelle organisation, avec ses trois strates, a accentué les problèmes de discipline, en créant des classes chimiquement pures d'élèves en difficulté. «Quand il y a trois étages, vous êtes à la cave, vous n'êtes plus seulement au rez», estime Salima Moyard, coprésidente du syndicat des enseignants du cycle. «Ces élèves ont une image extrêmement dégradée d'eux-mêmes. Ils disent: on est nuls, on n'est que des R1, on n'arrivera à rien. Du coup, faire passer un contenu est un vrai défi.»		

[tableau A3 sur moodle]

Exercice C



Comparer et opposer les deux projets d'initiative (IN 134 et IN 138) en faisant usage du concept de différenciation (externe/interne).

[documents complets sur moodle]

[+ extraits/synthèse]

Secrétariat du Grand Conseil

IN 134

Lancement d'une initiative

Le Comité d'initiative «Pour un cycle qui oriente» a informé le Conseil d'Etat de son intention de lancer une initiative populaire cantonale formulée intitulée «Pour un cycle qui oriente», qui a abouti.

Le tableau ci-dessous indique les dates ultimes auxquelles cette initiative doit être traitée aux différents stades du processus d'examen des initiatives prévus par la loi.

Loi

(1978)

modifiant la loi sur l'instruction publique (C 1 10)
(Un cycle d'orientation exigeant et formateur pour tous)
(Contreprojet 8/199 124)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1

La loi sur l'instruction publique, du 6 novembre 1940, est modifiée comme suit :

Art. 7B Elèves en difficulté (nouveau, les articles 7B et 7C anciens devenant les articles 7C et 7D)

Les élèves qui éprouvent des difficultés scolaires particulières dans l'enseignement primaire, secondaire I et secondaire II font l'objet d'un suivi pédagogique adapté à leurs besoins.

Chapitre II du titre III Secondaire I - cycle d'orientation (refonte du chapitre comprenant les articles 52 à 55)

Section 1 Organisation et admission (nouvelle section)

Art. 52 Durée (nouvelle teneur)

Le cycle d'orientation dispense un enseignement de culture générale durant les trois dernières années de la scolarité obligatoire.

Art. 52A Direction (nouveau)

¹ La direction du cycle d'orientation est confiée à un directeur général.

² Chaque établissement est placé sous la responsabilité d'un directeur.

Secrétariat du Grand Conseil

IN 138

Lancement d'une initiative

Le Comité d'initiative pour s'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes a informé le Conseil d'Etat de son intention de lancer une initiative populaire cantonale formulée intitulée «S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes», qui a abouti.

Le tableau ci-dessous indique les dates ultimes auxquelles cette initiative doit être traitée aux différents stades du processus d'examen des initiatives prévus par la loi.

EXTRAITS DES TEXTES PROPOSÉS - TROIS PROJETS POUR LE CO (2009)

IN 134 - «Pour un cycle qui oriente»

Art. 53 Enseignements (nouvelle teneur)

- 1 Le cycle d'orientation établit son action sur le principe de filières homogènes couvrant les années de 8e et 9e et regroupant les élèves sur la base de leurs connaissances acquises à la fin de la 7e, afin de garantir dans chaque filière une progression adaptée et efficace des apprentissages.
- 2 Les élèves de 7e sont répartis en quatre niveaux homogènes de préorientation, en fonction de leurs résultats de 6e primaire. L'organisation des classes permet des transferts d'un niveau à l'autre pendant l'année scolaire afin d'assurer la meilleure progression possible pour chaque élève. Afin de faciliter l'orientation, la grille horaire des quatre niveaux de préorientation comporte une initiation aux branches des filières des 8e et 9e degrés.
- 3 L'année de transition, au sens de l'article 52, alinéa 2, lettre b, est destinée à retarder la sélection et à renforcer les bases des élèves dont les résultats, à la fin de la 6e primaire, sont nettement insuffisants. Sa grille horaire est fondée prioritairement sur les trois branches de promotion de l'école primaire: français I, français II, mathématiques.
- 4 Le cycle d'orientation est organisé, à partir de la fin de la 6e primaire, en plusieurs branches principales spécifiques:

5 Trois filières orientent les élèves vers:

- a) filière langues vivantes;
- b) filière littéraire;
- c) filière scientifique.

6 Trois filières orientent les élèves vers:

- a) filière d'orientation vers les professions commerciales, administratives et de la santé;
- b) filière d'orientation vers les professions techniques et informatiques;
- c) filière d'orientation vers les arts et métiers (métiers de l'artisanat).

IN 138 - «S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes»

Art. 53A Organisation (nouveau)

- 1 Au terme de la scolarité primaire, les élèves sont répartis en quatre niveaux homogènes de préorientation, en fonction de leurs résultats de 6e primaire.
- 2 L'enseignement donné au 7e degré est identique pour tous les élèves.
- 3 Aux 8e et 9e degrés, l'enseignement est donné en classe intégrant tous les élèves avec niveaux et options.

Contreprojet à l'IN 134 - «Un cycle d'orientation exigeant et formateur pour tous»

Art. 53 Structure (nouvelle teneur)

- 1 Tous les établissements du cycle d'orientation sont regroupés en quatre regroupements, sur la base des acquis certifiés à l'issue de l'enseignement primaire. Dans chaque regroupement, les élèves sont répartis en quatre niveaux homogènes de préorientation, en fonction de leurs résultats de 6e primaire.
- 2 La première année des élèves sont répartis en quatre niveaux homogènes de préorientation, en fonction de leurs résultats de 6e primaire.
- 3 Les deuxième et troisième années comprennent les sections suivantes:

- a) communication et technologie (CT)
- b) langues vivantes et communication (LC)
- c) littéraire-scientifique avec profil latin ou langues vivantes ou sciences (LS)

VUE D'ENSEMBLE DES TROIS PROJETS POUR LE CO (2009)

8H	9H	10h	11H
[transition] 8H+ / 9H- L'année de transition, au sens de l'article 52, alinéa 2, lettre b, est destinée à retarder la sélection et à renforcer les bases des élèves dont les résultats, à la fin de la 6e primaire, sont nettement insuffisants.	IN 134 - «Pour un cycle qui oriente»		
	Les élèves de 7e sont répartis en quatre niveaux homogènes de préorientation, en fonction de leurs résultats de 6e primaire		
	N1	Trois filières d'orientation vers une maturité professionnelle ou gymnasiale	
	N2	filière littéraire (latin)	
	N3	filière langues vivantes (allemand et anglais approfondis)	
	N4	filière scientifique (biologie + physique)	
		Quatre filières d'orientation vers des diplômes ou des certificats de capacité	
		filière d'orientation vers les professions commerciales, administratives et de la santé	
		filière d'orientation vers les professions techniques et informatiques	
		filière d'orientation vers les arts et métiers (métiers de l'artisanat)	
		classe-atelier, pour un très petit nombre d'élèves	

IN 138 - «S'organiser contre l'échec scolaire et garantir une formation pour tous les jeunes»

L'enseignement donné au 7e degré est identique pour tous les élèves

Aux 8e et 9e degrés, l'enseignement est donné en classe intégrant tous les élèves avec niveaux et options.

Contreprojet à l'IN 134 - «Un cycle d'orientation exigeant et formateur pour tous»

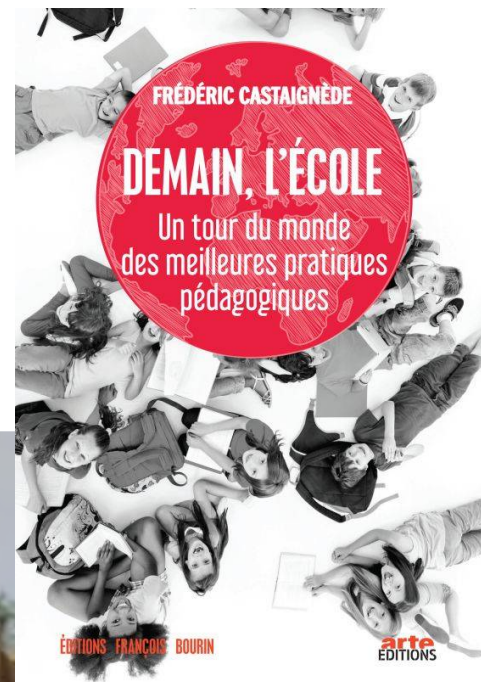
La première année les élèves sont répartis en trois regroupements, sur la base des acquis certifiés à l'issue de l'enseignement primaire. Dans chaque regroupement, l'élève approfondit et développe ses connaissances et ses compétences pour s'orienter dans l'une des trois sections des deux années suivantes en fonction de ses choix et de ses résultats.

Les deuxième et troisième années comprennent les sections suivantes

R1	a) communication et technologie (CT)
R2	b) langues vivantes et communication (LC)
R3	c) littéraire-scientifique avec profil latin ou langues vivantes ou sciences (LS)

- I. Vers la question de l'organisation
- II. Face à l'hétérogénéité (des acquis)
- III. Double attribution, double différenciation
- IV. [Singapour vs. Finlande]**

Extrait: 15'14 – 24'26''



Histoire de classes

Le film en deux parties de Frédéric Castaignède propose un tour du monde des systèmes éducatifs les plus prometteurs

ARTE
SAMEDI 15 - 22 H 20
DOCUMENTAIRE

Il est 7h30 et les élèves de cette école de Singapour sont déjà tous assis sur le parquet brillant du gymnase. Dans quelques secondes, ils vont se lever pour chanter l'hymne national. Puis, ils retrouveront leur classe et leur tablette numérique pour continuer à écrire ou à résoudre des équations mathématiques. En 2015, cette cité-Etat a pris la première place du classement PISA (Programme international pour le suivi des acquis) pour les élèves de 15 ans, réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Comment cet ancien pays pauvre – aussi peuplé que New York – a-t-il pu devenir, cinquante ans après son indépendance, la référence internationale en termes d'enseignement scolaire ?

Sa réussite ne doit rien au hasard. D'une part, l'Etat consacre 20 % de son budget à l'éducation en misant, notamment, sur une formation exigeante des professeurs. D'autre part, cette micro-nation n'a pas hésité à s'inspirer

de méthodes d'apprentissage qui ont fait leur preuve ailleurs dans le monde. Elle a même fini par développer la sienne – la technique de Singapour –, très efficace pour s'initier aux mathématiques.

Mais comme dans tout succès, il y a une part d'ombre... Les enfants sont stimulés jusqu'à épuisement : après l'école, qui se termine à 18 heures, les plus favorisés doivent suivre des cours du soir en plus des devoirs à faire à la maison. Certaines familles aisées n'hésitent pas à envoyer leurs petits prendre des leçons de soutien scolaire dès la maternelle. Cette course à l'excellence a poussé au suicide des adolescents stressés à l'idée d'avoir de mauvaises notes.

En Finlande, l'épanouissement

A l'autre bout du monde, en Finlande, l'école Saunalahti a une tout autre approche. Son leitmotiv : l'épanouissement des élèves doit être au cœur de l'enseignement scolaire. Tout a été pensé pour leur bien-être, jusqu'à la conception même de l'établissement, dont les matériaux utilisés (tels que le verre) ont un impact positif sur la concentration des pensionnaires, comme le raconte son architecte. Les professeurs donnent peu de devoirs, histoire



A Singapour, les enfants apprennent à l'aide d'une tablette. EFFERVESCENCE DOC

de ne pas empiéter sur le sommeil des enfants ; quatre à six heures de cours par jour, dont un intitulé « Nous » pendant lequel les élèves parlent d'eux et de leurs camarades.

Demain, l'école. Les innovations dans le monde est la première partie d'un documentaire passionnant qui propose un tour de la planète des systèmes éducatifs les plus prometteurs. Ce film se demande si les nouvelles technologies peuvent aider les enfants à devenir de meilleurs élèves ou, au contraire, si elles ne vont pas leur nuire. Ou encore si les établisse-

ments doivent fournir des tablettes ou développer des ateliers plus manuels. De grands pédagogues sont interrogés et donnent des pistes de réflexion afin de permettre à la jeune génération de trouver sa place dans un monde qui fera de plus en plus appel à l'intelligence artificielle.

Et qu'en est-il de la France ? Notre pays se classe à la 27^e place de l'enquête PISA et reste connu pour son système éducatif profondément inégalitaire. Mais le documentaire pointe des écoles, en banlieue parisienne ou en province, qui ont fait le choix d'utili-

ser des méthodes étonnantes pour justement casser cette spirale inégalitaire.

La seconde partie de ce film sera diffusée le samedi 22 septembre (à 22h15) et se concentre sur les approches scientifiques qui cherchent à révolutionner l'école. ■

MUSTAPHA KESSOUS

Demain, l'école. Les innovations dans le monde (première partie). Du bon usage du cerveau (seconde partie), documentaire de Frédéric Castaignède (France, 2018, 2 × 52 min).

Des références bibliographiques

* Marie JL (1995). [recension] F. Dubet, Sociologie de l'expérience. In: *Politix*, 8, 32, 172-176.

* Maulini, O. & Mugnier, C. (2012). Entre éthique de l'intégration et pratiques de la différenciation : (re)penser l'organisation du travail scolaire ? *Recherches en éducation* (Revue du Centre de recherche en éducation de Nantes). URL : <http://www.recherches-en-education.net>

* Pansu, P., Dompnier, B., & Bressoux, P. (2004). L'explication quotidienne des comportements scolaires : attributions de réussite et d'échec. In M. C. Toczec & D. Martinot (Eds.), *Le défi éducatif. Des situations pour réussir* (pp. 277-302). Paris : Armand Colin.